



Présentation des biocénoses sur le secteur du Rayol

La zone du Rayol a été inspectée les 9 et 10 juin 2016 par des plongeurs spécialisés (H2O Environnement). Cette inspection a permis de mettre en valeur plusieurs types d'habitats et de biocénoses sur le secteur. L'encadré suivant présente les données résumées issues du rapport d'inspection :

Il apparaît que l'intégralité des habitats de la zone de projet et de la zone d'étude, sont des habitats d'intérêt communautaire, dont un habitat d'intérêt prioritaire situé lui au large du projet : l'herbier de Posidonie.

Les habitats marins de la baie du Rayol sont essentiellement constitués de fonds de sables, parmi lesquels on distingue 2 types d'habitats :

- **Les Sables Fins de Haut Niveau** (SFHN ; Eur. 1110 – Habitat communautaire), situés dans le prolongement des plages, jusqu'à environ 3m de fond ;
- **Les Sables Fins Biens Calibrés** (SFBC ; Eur. 1110 – Habitat communautaire), situés au-delà des SFHN donc généralement à partir de 3m de fond, et s'étendant largement, jusqu'à l'herbier de posidonie, soit ici généralement jusqu'à 5m voire 9,6m de fond selon les endroits, d'après les relevés en plongée.

Cet habitat peut présenter des faciès particuliers à ***Cymodocea nodosa***, une espèce patrimoniale de plante à fleurs protégée en France. Sur la zone d'étude, l'espèce n'est représentée que de façon anecdotique, ponctuellement, et ne constitue par de véritables herbiers (relevés en plongée).

L'**herbier à posidonie** (Eur. 1120* - Habitat communautaire prioritaire) fait suite aux sables, généralement au-delà de 5 à 10m de profondeur selon les endroits. Il s'étend ensuite largement au-delà de la zone d'étude jusqu'à une profondeur de 30 à 40m. Il est également localement représenté à l'Est de la zone d'étude sur la côte rocheuse sur des fonds de moins de 3 ou 4m en général.

Sur cette même côte rocheuse sur l'Est de la baie du Rayol et des plages, l'habitat représenté est la **Roche infralittorale à algues photophiles** (Méditerranée) (Eur. 1170-13 – Habitat communautaire), sur les secteurs sans Posidonie. Les deux habitats sont imbriqués.

Enfin, sur l'Est de la baie toujours, au pied de la zone rocheuse, on rencontre les **Sables grossiers et fins graviers sous influence des courants de fond** (Eur. 1110-7 – Habitat communautaire).

Figure 1 : Extrait du rapport d'inspection faune-flore-habitat – Source : H2O Environnement, septembre 2016

Les plongées de reconnaissance ont également permis de relever la présence de **grandes nacres (*Pinna nobilis*)** localement.



Figure 2 : Grande nacre sur la matte de posidonie à l'interface de la zone de sable sur T1 – Source : H2O Environnement

Les cartographies présentées ci-après localisent les habitats et biocénoses relevées au droit de la plage du Rayol par H2O Environnement, ainsi que la cartographie des habitats élémentaires issue du DOCOB de la zone Natura 2000 de la Corniche varoise.

Incidences de la ZMEL sur les biocénoses du Rayol

Les ancrages utilisés seront adaptés au type de substrats présents dans les fonds marins. Les espèces de grandes nacres seront évitées au moment de la mise en place des ancrages grâce à un accompagnement par plongeur.

Durant la mise en place des ancrages et des balisages, les précautions nécessaires seront prises pour éviter toute perturbation des espèces et des habitats : accompagnement par un plongeur, mise en place d'ancrages adaptés, etc.

La pose de la conduite de cet émissaire aura un impact positif sur l'herbier de posidonie et les différentes espèces et habitats de la zone, car suffisamment éloigné, elle permettra d'assurer une gestion saine de l'environnement.

Ainsi, la mise en place de cette conduite aura un impact négatif très limité sur les biocénoses du secteur du Rayol en période de travaux (mise en place des ancrages) et positif à court, moyen et long terme (gestion environnementale de la zone).

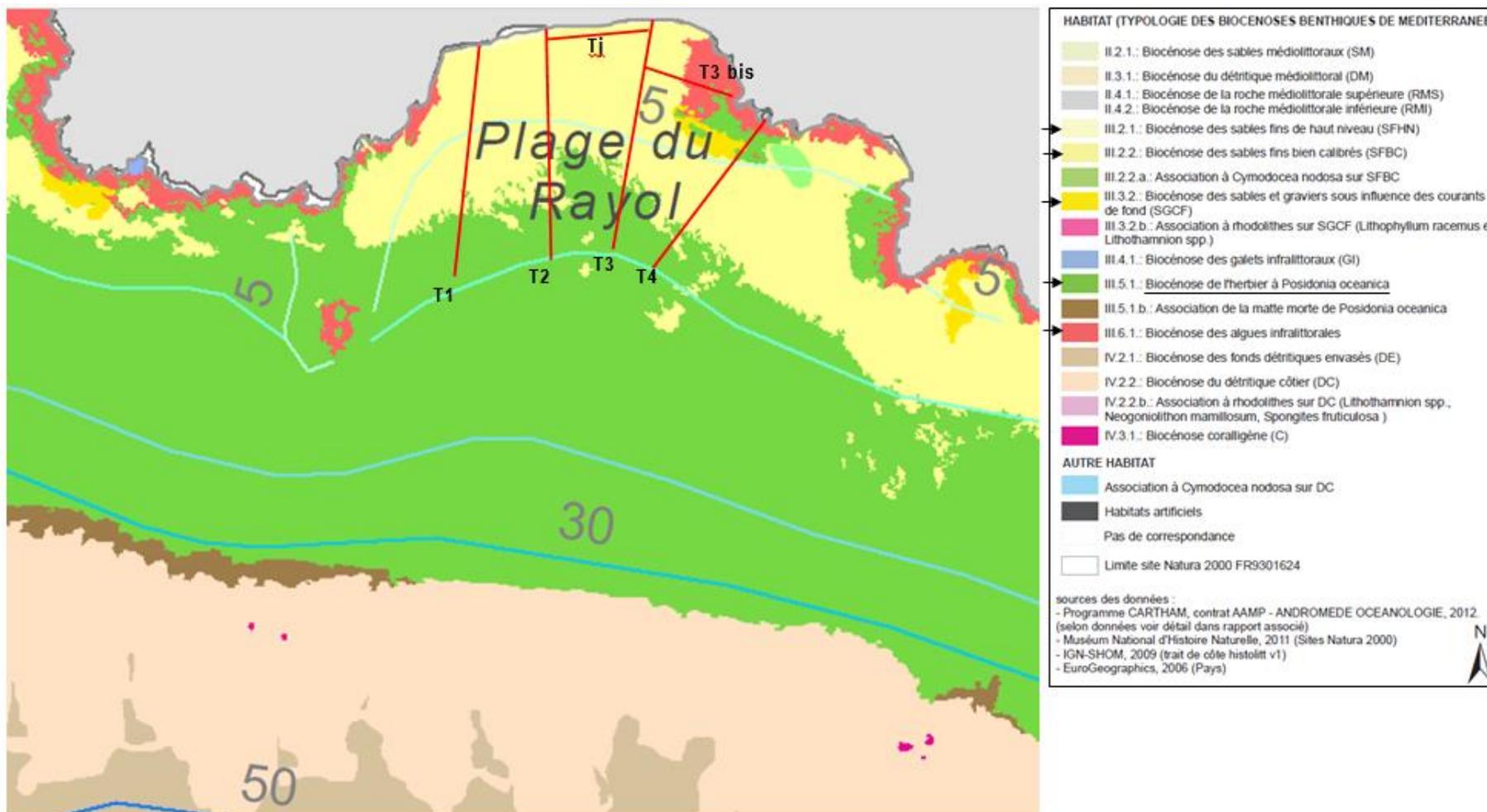


Figure 3 : Carte des habitats marins au large de la plage du Rayol [Extrait DOCOB Corniche Varoise : Agence des aires marines protégées / ANDROMEDE OCEANOLOGIE, 2012]

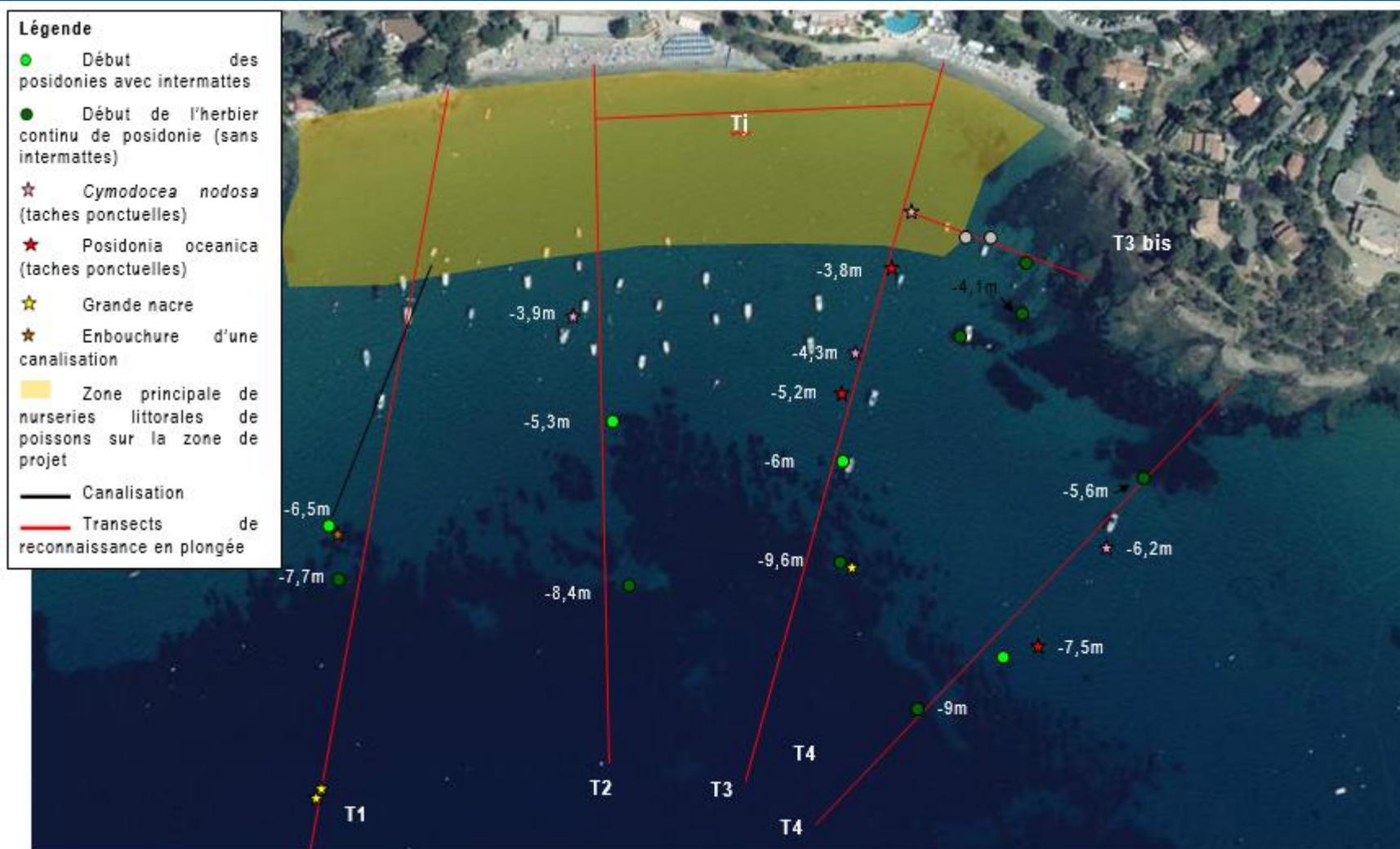


Figure 4 : Carte de localisation des points remarquables relevés en plongée sur la baie du Rayol (H2O Environnement, 9-10 juin 2016)